

Séance du 27 Juin 2001

Le vingt sept juin deux mille un, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LECOUTEUX, Maire.

Etaient présents : M. L'HERNAULT Jean-Marie – Mme PRIEUR Annie – M. DUVAL Gérard – Mme LOUVET Florence – M. SOYEUX Yves, Adjoints, Mme DENEUVE Françoise – Mme CLOQUÉ Véronique – M. BATUT Paul – M. ANDRIEU Jean-Louis – Mme NIEL Martine – M. GUERREIRO Valter – Mme BIGO Odile – Mme BRUMACHON Marie-Josée – M. PETIT Patrice – Mme SAINT AUBIN Annette – M. BIHET Jean-Marie – M. GRENUT Michel – M. LEFEBVRE Laurent.

Formant la majorité des membres en exercice.

Date de convocation : 22 juin 2001 Date d'affichage : 22 juin 2001

Nombre de conseillers : En exercice : 19 – Présents : 19 – Votants : 19

Le procès verbal de la précédente réunion est approuvé.

Election du Représentant de la commune au conseil d'administration du collège Emile Verhaeren.

Monsieur le maire demande qui est candidat pour représenter la commune au sein du conseil d'administration du collège Emile Verhaeren.

Mme Florence LOUVET est candidate.

Le conseil municipal procède au vote, Madame LOUVET obtient 19 voix et est désignée pour représenter la commune.

Monsieur LECOUTEUX indique que le conseil municipal sera de nouveau appelé à désigner des représentants, notamment à la CAR, qui doit adopter son règlement intérieur à la réunion du 28 juin 2001.

Sur le plan strictement légale personne ne se trouve dans une situation de gestion de fait, puisque aucun conseiller municipal n'est Président ou Trésorier d'une association :

- financée majori